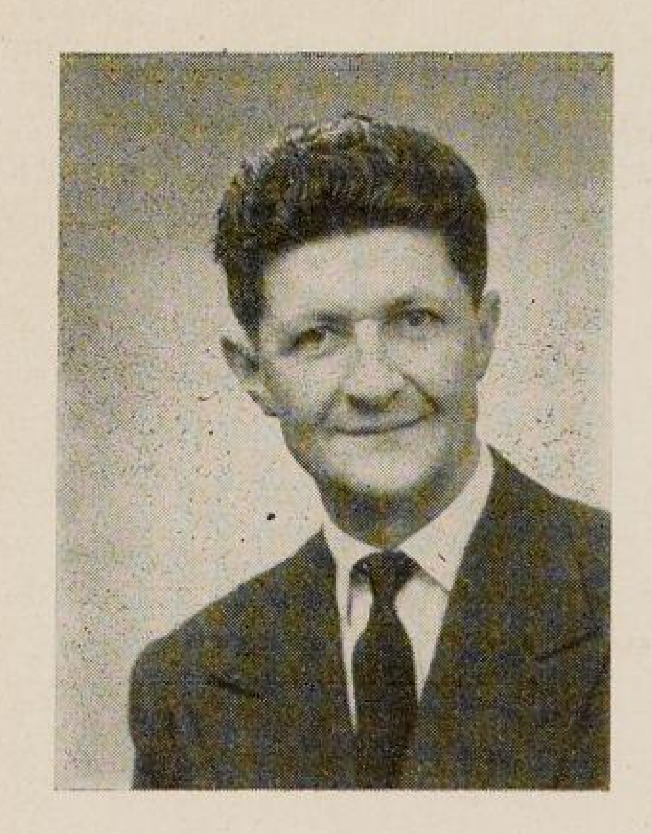


ELECTIONS LEGISLATIVES de Novembre 1962

IVe CIRCONSCRIPTION d'Ille-et-Vilaine — REDON

Candidat Républicain
d'UNION
et d'ACTION SOCIALE et RURALE

Electrices, Electeurs,

En Novembre 1958, à la demande de nombreux amis de la région de REDON, je me présentais à vos suffrages.

Vous aviez bien voulu en me les accordant, me donner mandat pour vous représenter au Parlement.

Cette confiance que vous m'aviez donnée, **je me permets de la solliciter à nouveau.**

En 1958, je vous avais exposé mon programme dans la profession de foi qui vous fut adressée.

En **POLITIQUE GENERALE** : je disais que mon désir était de « **faire du bon travail au seul service du bien commun, de la justice et de la paix », ceci reste ma ligne de conduite.**

Je poursuivais : « Si je suis élu, **j'œuvrerai de toutes mes forces pour assurer la stabilité ministérielle** ». J'ai tenu cet engagement puisque je **n'ai jamais voté une motion de censure** contre le Gouvernement et que **j'ai pris position aussi contre celle du 4 Octobre en refusant de la voter, par souci de cette stabilité qui conditionne l'efficacité et le progrès.**

PROBLEME RURAL : Je souhaitais que des **crédits importants** soient mis à la disposition des communes, des groupements et des particuliers pour **l'équipement rural.**

Le classement de la Circonscription en **zone spéciale d'Action Rurale, vaudra à notre région** des **subventions** qui permettront d'accélérer son équipement, et de l'aider à rattraper le retard.

Je regrette, que, malgré mon intervention, le Canton du SEL n'ait pas été inclus dans cette zône.

Les opérations de **remembrement** indispensables dans notre région aux exploitations très morcelées, sont entreprises dans de nombreuses communes, et des inscriptions nouvelles ont été acceptées par le Ministère de l'Agriculture ; cela représente **plusieurs milliards d'Anciens Francs** de subvention.

Le programme **d'alimentation en eau potable** est en cours d'exécution dans de nombreuses communes rurales de la circonscription ou au stade de l'étude dans les autres, et toutes seront desservies dans quelques années, ces travaux représentent un énorme effort financier.

L'électrification rurale est pratiquement terminée.

La modernisation des chemins communaux a pu être poursuivie grâce aux prêts consentis par la Caisse des Dépôts.

Les **prêts et les primes à la construction** permettent de continuer l'effort entrepris en faveur du logement et de **l'habitat rural en particulier.**

Pour la partie sud de la circonscription, l'**étude** et les **enquêtes du projet général d'aménagement du Bassin de la Vilaine** se terminent et les grands travaux **commenceront en 1963** ; mais déjà pour la zone en amont de **REDON,** les opérations de recalibrage du lit de la Vilaine exécutées depuis quatre années ont permis d'améliorer l'écoulement des eaux et de réduire la durée des crues ; ces travaux seront poursuivis.

Redon reverra bientôt les bateaux de haute mer dans

son port **remis en état** pour le plus grand bien de l'économie de notre région.

COMMERÇANTS & ARTISANS. — Votre sort est lié d'une part à l'augmentation du pouvoir d'achat des familles d'Agriculteurs obtenu par l'amélioration des structures et de l'équipement ; au niveau de vie plus élevé des ouvriers; il est lié aussi au nombre de familles qui seront fixées: il faut créer des emplois nouveaux, en poursuivant la décentralisation, en favorisant l'implantation de petites unités industrielles et l'extension des ateliers artisanaux existant dans les centres ruraux en particulier ; nous lutterons ainsi contre l'exode et le dépeuplement continu d'un grand nombre de communes.

Un effort aussi doit être fait pour faciliter la construction de **logements** (individuels et lotissements) destinés non seulement à la population locale, mais à celle de l'extérieur pour les week-end-vacances dans notre région, où le tourisme se développe et peut être pour notre économie un appoint important.

PROBLÈME SOCIAL. — Un grand progrès a été accompli avec la mise en place de l'**Assurance Maladie-Chirurgie** des Exploitants Agricoles, la suppression de l'**abattement** au 1er janvier 1963, l'**exonération** des vieux bénéficiaires de la Retraite-Vieillesse complémentaire donneront aux agriculteurs jeunes et anciens une **protection sociale** que nous souhaiterions étendue à **toutes les classes du monde rural.**

Les **prestations familiales** ont été ajustées, atténuant la disparité existant entre les couches sociales. Un récent projet de loi intéressant les professions libérales, commerciales et artisanales permettra dans un avenir proche de rapprocher encore les avantages des uns et des autres.

En même temps, le régime des Retraites s'améliore, permettant à ceux qui cessent de travailler, de **vivre décemment**.

ENSEIGNEMENT. — En présence de la montée des Jeunes, de la prolongation de la scolarité, de la nécessité pour notre pays de former des **élites qualifiées**, en particulier des **techniciens** pour l'Agriculture et l'Industrie, il faut de toute urgence poursuivre l'effort entrepris sur le **plan scolaire** : qu'il s'agisse de **bâtiments** ou du **corps enseignant**. Ceci suppose la mise en place d'un système scolaire plus près des familles, aussi bien en ce qui concerne l'**enseignement agricole** que l'**enseignement général.** — La décentralisation avec un **ramassage scolaire** organisé **pour TOUS LES ENFANTS** permettra la pleine application de la loi, favorisant ainsi une évolution rapide.

De même, il faudra demander l'exécution aussi rapide que possible des **projets d'équipement sportif** pour les scolaires et les adultes dans les Communes.

La réalisation de ces programmes d'équipement sera rendue plus facile en raison de l'adoption par le Gouvernement dans le texte du 4e Plan, voté en Juin 1962 **de la loi programme Bretonne**, que nous avions défendue.

Elle dépendra aussi des démarches et des interventions directes, ou à la tribune des parlementaires de demain.

Pour ma part, si je suis élu, **je continuerai à défendre par ces mêmes moyens, les intérêts de notre circonscription de Redon, avec la foi et le courage d'un homme qui aime son pays.**

J'ai bon espoir que dans quelques années, l'économie de notre région **sera en nette expansion**, et que ses habitants y vivrons plus nombreux et plus **heureux, de REDON à PLELAN et du SEL à MAURE-DE-BRETAGNE.**

J'ai foi aussi en l'avenir de la FRANCE, et j'espère que l'expansion économique que nous devons à la stabilité, pourra être poursuivie, et qu'elle sera profitable à tous, population active, Jeunes et Vieux.

Je m'y attacherai pour ma part, en **homme libre de toute attache politique de parti,** et ennemi de **tout sectarisme,** en recherchant **l'UNION** avec tous ceux qui, attachés à la liberté, doivent s'atteler ensemble à l'œuvre commune.

Vive la Circonscription de Redon !

Vive la République !

Vive la France !

Isidore RENOUARD

Maire de Langon
Conseiller Général du Canton de Redon
Député sortant

Candidat RÉPUBLICAIN d'UNION et d'Action Sociale et Rurale

Remplaçant éventuel :

Pierre REBOUX
Cultivateur, Les Brulais
Administrateur de la Mutualité Sociale Agricole d'Ille-et-Vilaine
Président de la Fédération de la Famille Rurale d Ille-et-Vilaine

VU : le Candidat.

IMP. FR. NOBLET, REDON